

Réf N° ~~01~~ ⁰⁴⁵³/CNRA/2024

Tipasa, le 18 NOV. 2024

Avis de prorogation de délai

Le Centre National de Recherche en Archéologie « CNRA », Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis de consultation N° 01/CNRA/2024 relatif à la désignation d'un commissaire aux comptes au titre des exercices 2024 - 2025 - 2026 paru le 10/11/2024, que le délai de l'avis de consultation est prorogé de dix jours (10J).

Nous invitons les soumissionnaires intéressés de se rapprocher de la Direction du CNRA, sis à Rue de L'Indépendance (Ex Centre Arabe D'archéologie), Tipasa, pour retirer le cahier des charges. et ce à partir de la date de parution de l'avis de prorogation.

Les offres doivent être accompagnées de l'ensemble des pièces réglementaires, citées dans le cahier des charges, « un dossier administratif », « une offre technique » et « Une offre financière », sous deux enveloppes cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation. L'enveloppe extérieure devra porter la mention ci-dessous;

**CONSULTATION POUR LA PRESELECTION D'UN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CONSULTATION N° 01/CNRA/2024
EXERCICE 2024-2025-2026
« A N'OUVRIR QUE PAR LA
COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Le dépôt des offres est fixé de 10 jours à compter de la date de la parution de l'avis de prorogation.

L'ouverture des plis aura lieu le 28/11/2024 à 13h00, en présence des Soumissionnaires.



La Directrice
أمال سلطان
مديرة المركز الوطني للبحث في علم الآثار

Observation :

- Publier sur le site de la Chambre National des Commissaires aux Comptes ;
- La présente consultation est téléchargeable sur le site web du Ministère de la Culture et des Arts ;
- Affichage au niveau du siège du CNRA.